

Script

Au nombre des fautes très fréquemment commises dans tous les domaines de la pratique rédactionnelle, de la copie d'élève ou d'étudiant aux écrits de journalistes ou de publicistes, il y a la confusion entre « quoique » en un seul mot et « quoi que » en deux mots.

Une telle fréquence est du reste d'autant plus surprenante qu'il existe une recette infallible permettant d'éviter cette incorrection.

La voici : « quoique » en un seul mot peut toujours être remplacé par « bien que ». Si le remplacement est impossible, alors cette conjonction s'écrit en deux mots.

On peut tester des exemples pour le vérifier :

« [Quoique] / [quoi que] les magasins soient fermés, il sort faire des courses. »

« Bien que les magasins soient fermés. »

Le remplacement fonctionne, donc « Quoique les magasins » en un seul mot.

« [Quoiqu'il] / [quoi qu'il] dise, on ne l'écoute pas. »

« Bien-qu'il dise. »

Le remplacement ne fonctionne pas, donc : « Quoi qu'il dise » en deux mots.

« [Quoique] / [quoi que] je sois inexpérimenté, la direction m'a confié cette responsabilité. »

« Bien que je sois inexpérimenté. »

Donc : « Quoique je sois inexpérimenté » en un seul mot.

« [Quoiqu'il] / [quoi qu'il] arrive, je me battraï pour obtenir gain de cause. »

« Bien-qu'il arrive. »

Donc : « Quoi qu'il arrive » en deux mots.

Contrairement aux autres cas d'homonymie examinés précédemment, ces deux conjonctions « quoique » et « quoi que » ont rigoureusement la même fonction grammaticale : elles introduisent une proposition subordonnée concessive au subjonctif, comme « bien que ».





C'est également le cas de « quel que » qui est souvent confondu avec « quelque », voire avec « quelque... que ».

Nous avons vu que « quelque » est un déterminant indéfini variable. Au pluriel, il signale une quantité multiple imprécise : « *quelques étudiants* », « *quelques ordinateurs* ». Au singulier, il s'applique à des réalités non matérielles : « *prenez quelque repos* », « *j'éprouve quelque difficulté* ».

On ne doit pas le confondre avec la tournure concessive disjointe « quel que ». Celle-ci est composée de l'adjectif indéfini « quel » variable (« *quelle* », « *quelles* », « *quels* »). Dans cette tournure, cet adjectif s'accorde avec le sujet de l'auxiliaire « être » qui suit. Exemple : « *Quels que soient vos sentiments, vous devez vous ressaisir* », « *quels* » s'accorde avec « *sentiments* ». « *Quelle que soit ton opinion, tu dois te soumettre à la majorité* », « *quelle* » s'accorde avec « *opinion* ».

Quant à la tournure « quelque... que », elle est d'un registre moins familier et d'un fonctionnement plus complexe.

Lorsque « quelque » est suivi d'un adjectif ou d'un adverbe il est invariable : « *Quelque intelligents que soient ces élèves, ils ne sont pas dispensés de travailler* ». Dans ce cas, « *intelligents* » s'accorde avec *élèves*.

Notons qu'aujourd'hui on utilise plus volontiers la tournure concessive avec « si » : « *Si intelligents que soient ces élèves* ». Le sens est le même que « *Bien que ces élèves soient intelligents ou très intelligents* ».

En revanche, lorsque « quelque » est suivi d'un nom il s'accorde avec ce dernier : « *Quelques raisons que vous invoquiez, vous êtes tenu pour responsable de cet incident* ». Cette tournure est aujourd'hui d'un registre élevé, donc d'un emploi rare.

Concluons sur ces cas d'homonymie entraînant des incorrections grammaticales : si il est vrai que la confusion entre « quoique » et « quoi que » ne compromet pas nécessairement le sens de l'énoncé écrit, la confusion entre « se » et « ce » ou encore entre « à » et « a » posent clairement un problème d'intelligibilité. Ce sont donc des fautes graves qui appellent toute notre vigilance. Pour celles et ceux qui sont quelque peu réfractaires à l'analyse grammaticale, le mieux est de s'en tenir aux recettes de substitution. Elles sont généralement infaillibles.

